

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA  
\*\*\*\*\*  
UNITÉ FORESTIÈRE D'AMÉNAGEMENT  
DE L'UFA KABO  
\*\*\*\*\*  
SÉRIE DE DÉVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE  
\*\*\*\*\*  
CONSEIL DE CONCERTATION  
\*\*\*\*\*

RÉPUBLIQUE DU CONGO\*  
*Unité\*Travail\*Progrès*  
\*\*\*\*\*

**COMPTE-RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE  
CONCERTATION DE LA SERIE DE DEVELOPPEMENT  
COMMUNAUTAIRE DE L'UFA KABO**

Mars 2019

*A. M. & J. M.*

La session ordinaire du Conseil de concertation de la SDC de l'UFA Kabo s'est tenue du 09 au 10 mars 2019 à Pokola dans la salle des banquets de l'hôtel SAPELLI, sous la présidence de monsieur **Emmanuel AKOUELA KOUM**, Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de concertation.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux (02) allocutions à savoir :

- Le mot de bienvenue de Monsieur **Hadjinsy Grégoire KOUFFA**, Maire de la commune de Pokola ;
- L'allocution d'ouverture de **Monsieur Emmanuel AKOUELA KOUM**, Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de concertation.

Dans son mot de bienvenue en langue nationale (lingala), Monsieur le Maire de la commune de Pokola **Hadjinsy Grégoire KOUFFA**, a souhaité comme l'exige la tradition la bienvenue à tous les participants à l'occasion de la tenue de la session ordinaire du conseil de concertation de l'UFA Kabo à Pokola.

Le Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de Concertation, a d'abord, à son tour invité les conseillers à observer une minute de silence en mémoire du regretté **Alda Edgar MBON** chef de brigade de l'Economie Forestière de Kabo, coordonnateur technique de l'UFA Kabo.

Il a également souhaité la bienvenue aux conseillers et adressé ses vœux de bonne santé, de bonheur, de prospérité et de longévité.

Ensuite, il a rappelé que ce grand rendez-vous nous permettra d'examiner avec minutie les documents soumis à notre appréciation et accorder la priorité à l'essentiel tout en tenant compte évidemment de notre enveloppe a-t-il précisé.

Par la même occasion, il a informé les conseillers sur l'assistance du cabinet Carrefour Consulting SARL en sigle 3C Agro, qui a sollicité appuyer, accompagner, renforcer les capacités et former les bénéficiaires des microprojets financés par le FDL dans la plupart de nos UFA.

Enfin, il a souhaité pleins succès aux travaux de la session ordinaire du Conseil de Concertation de la SDC de l'UFA Kabo avant de déclarer ouverte la session.

Après la cérémonie d'ouverture des travaux, les participants ont posé pour la photo de famille.

Les travaux se sont poursuivis avec l'examen et l'adoption de l'ordre du jour, qui comportait huit (08) points, à savoir :

*Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large 'J' and a '+' sign.*



1. La vérification des présences ;
2. L'adoption du calendrier des travaux ;
3. La lecture du compte rendu de la dernière session ;
4. L'examen et adoption des rapports :
  - a. le Rapport Technique Annuel 2018 ;
  - b. le Rapport Financier Exercice 2018;
  - c. le Rapport du Comité d'Evaluation ;
5. L'examen et adoption du plan d'action annuel exercice 2019;
6. L'examen et adoption du Budget du FDL exercice 2019;
7. Sélection et validation des microprojets 2019 ;
8. Divers

Pour le bon déroulement des travaux, un présidium et un secrétariat ont été mis en place, composés ainsi qu'il suit :

### 1-Présidium :

- Président: **Emmanuel AKOUELAKOUM**, Président du Conseil Départemental de la Sangha, Président du Conseil de concertation;
- 1<sup>ere</sup> Vice-présidente : **Antoine OTSANGUE**, Représentant des communautés locales
- 2<sup>er</sup> Vice-président : **Jean Roger MOMBANDZO**, Représentant de la CIB/Olam;
- Membre : **Jean Luc MABIALA TCHIBINDA**, directeur de cabinet du préfet de la Sangha

### 2-Secrétariat :

- **Gabin OBEWA**, Chef de Brigade de l'Economie Forestière par intérim, Coordonnateur Technique;
- **Rostand MPOPMPA**, Chargé des missions du programme socio-économique et faune/CIB-Olam ;
- **Georges BANZOUZI**, Attaché administratif et juridique du Préfet de la Sangha ;
- **Jean Claude NKOUNKOU**, Conseiller à l'aménagement du territoire et au développement local du Président du Conseil Départemental de la Sangha ;
- **Eric NKODIA**, Secrétaire Général de l'ONG locale Association pour la Protection des Ecosystèmes Tropicaux et le Développement de la Sangha (APETDS), représentant la société civile.

A l'issue de la mise en place des instances, l'ordre du jour a été examiné et adopté sans amendements.

S'agissant du premier point inscrit à l'ordre du jour sur **la vérification de présences**, il a été constaté que sur 36 invités, 32 ont répondu présents.

*Handwritten signature in blue ink.*

Le quorum étant largement atteint, la session s'est tenue.

Abordant le second point sur **le calendrier des travaux**, les conseillers l'ont adopté sans amendements.

Concernant le troisième point relatif à **la lecture du compte rendu de la dernière session ordinaire** tenue du 10 au 11 mars 2018, elle a été faite pour mémoire par le Conseiller à l'aménagement du territoire et au développement local du Président du Conseil Départemental de la Sangha Monsieur **Jean Claude NKOUNKOU**,

S'agissant du quatrième point sur **l'examen et adoption des rapports**, il est ressorti ce qui suit :

#### **a) Du rapport technique annuel exercice 2018**

L'examen de ce rapport a suscité des débats parmi lesquels les questions liées à liste des microprojets sélectionnés dans ce rapport.

Après échanges fructueux et constructifs, le Président du conseil de concertation a sollicité l'indulgence des techniciens tout en apportant les éclairages sur les questions de forme et de fond.

Ainsi, ce rapport a été adopté avec amendements.

#### **b) Du rapport financier exercice 2018**

L'examen de ce rapport a suscité quelques interrogations relatives aux tableaux pour une meilleure lecture.

Après éclairage par le présidium de certains points d'ombre, ce rapport a été adopté avec amendements.

#### **c) Du rapport du Comité d'évaluation**

Après lecture du rapport faite par monsieur Georges BANZOUZI, les bénéficiaires se sont prononcés suite aux observations dégagées dans le document.

Ce rapport a été adopté avec amendements.

#### **S'agissant du cinquième point relatif à l'examen et adoption du plan d'action annuel exercice 2019**

Il a été demandé aux différents acteurs des organes du Conseil Concertation de procéder à une planification des descentes suivant les périodes choisies en tenant compte de la réglementation en vigueur.

Le plan d'action a été adopté avec amendements.

#### **De l'examen et adoption du budget du FDL exercice 2019**

*Handwritten signature in blue ink.*



Le budget du FDL exercice 2019 a été adopté avec amendements à l'issue des débats constructifs.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme **Quarante-trois millions deux cent trente-neuf mille deux cent (43.239.200) francs CFA.**

Abordant le septième point relatif à **la sélection et validation des microprojets 2019.**

Au terme des débats et échanges fructueux, le Président du Conseil départemental de la sangha, Président du conseil de Concertation a éclairé sans passion sur la validation des microprojets qui doivent avoir des impacts positifs et visibles en mettant en place une commission technique chargée d'assainir la liste des nouveaux microprojets le mercredi 13 mars 2019 pour leur validation :

La commission est composée de :

1- Coordination technique

- Gabin OBEWA, Coordonnateur Technique par intérim ;
- Jean IBARA, Directeur Départemental de l'agriculture ;
- Roger Ernest NGOTENI, Directeur Départemental de l'Elevage ;
- Antoine IKESSI, Directeur Départemental de la pêche ;
- Léopold OEAMBI, Directeur Départemental de l'aménagement du territoire ;
- Jean Claude NKOUNKOU, Conseiller à l'aménagement du Président du Conseil Départemental ;
- Rostand M'POMPA, Représentant du programme socio-économique et faune/CIB-Olam ;
- Eric NKODIA, Représentant de la société civile ;
- Antoine OTSANGUE, Représentant de la population locale

2- Comité de suivi et Evaluation

- Georges BANZOUZI, Attaché administratif et juridique du Préfet de la Sangha ;

Dans **les divers**, aucun point n'a été inscrit.

L'ordre du jour épuisé, les travaux de la session ordinaire du Conseil de concertation de la SDC de l'UFA Kabo, débutés le samedi 09 mars à 15 heures 00, ont pris fin le dimanche 10 mars 2019 à 12 heures 50 minutes, dans un climat serein et de franche collaboration.

Fait à Pokola, le 10 mars 2019

Le conseil de concertation

Ont signé

La Coordonnateur Technique

Le Président du Conseil de Concertation

**Gabin OBEWA**

**Emmanuel AKOUELA KOUM**

Le Représentant de la CIB-OLAM

**Jean Roger MOMBANDZO**

Le Représentant communautés locales

Le Représentant de la  
société civile

**Antoine OTSANGE**

**Eric NKODIA**